



CPF Canadian Parents for French

*Canadian Parents for French
et le Service Culturel de l'Ambassade de France
au Canada
présentent
le Concours de théâtre de l'Ambassade de
France
sur le thème « tolérance et différence »*

Le 22 décembre 2004



Coup de théâtre à l'école

Concours de théâtre

La culture, ce sont des repères, des idées, des goûts et des émotions, que l'on partage avec les autres et c'est avant tout ce qui relie les hommes aujourd'hui, ce qui permet de mieux se comprendre, de communiquer, de vivre ensemble.

Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture et de la Communication français

L'ambassade de France au Canada et Canadian Parents for French (CPF) sont heureux de s'associer de nouveau en 2005 à l'occasion d'un concours national. Ce concours est ouvert aux classes d'immersion et de français langue seconde, de niveaux 11 et 12.

L'objectif de ce concours de théâtre en français est de valoriser l'apprentissage de la langue à travers le jeu théâtral, la mise en scène, les décors, les costumes...

Les qualités artistiques et le sens esthétique des jeunes constituent un atout important pour l'apprentissage d'une langue seconde telle que le français.

Le thème choisi « tolérance et différence » invite les jeunes de 16 à 20 ans à réfléchir sur la portée de ce sujet actuel et international. Ils devront créer une œuvre théâtrale de 10-15 minutes, qui traduira leur propre sentiment et perception sur ce thème.

*Les étudiants devront réaliser une création originale (écrite par les élèves pour ce concours) et collective (par groupe de **trois personnes**) présentée sur cassette-vidéo.*

Les trois lauréats de ce concours se verront offrir un séjour en France, durant l'été 2005, dans le cadre de l'opération « Allons en France » (Voyage, hébergement et séjour compris). D'autres prix seront décernés aux deux autres groupes finalistes.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Canadian Parents for French

Antonia Papadaïou

téléphone: (613) 235-1481 poste 26, ou

télécopieur: (613) 230-5940

courriel: apapadaïou@cpf.ca

*Détails et bulletins de participation sur website de CPF: www.cpf.ca
Et l'Ambassade de France au Canada Service culturel : www.culturel.org*

Règlement

Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert à tous les élèves âgés de 16 ans (au 1er juillet 2004) à 20 ans. Il s'adresse à des écoles anglaises qui offrent des programmes de langue seconde (immersion, français de base, français étendu) dans toutes les provinces du Canada. Chaque groupe participant sera évalué en fonction de son niveau... vous avez donc toutes vos chances !

Que faut-il faire ?

En s'inspirant du thème « tolérance et différence » un groupe de 3 élèves devra créer une petite pièce de théâtre, à partir de leur inspiration et de leur réflexion individuelle et collective. Les 3 élèves se mettront en scène dans une pièce de théâtre, ou des sketches de 10-15 minutes maximum. Ils devront enregistrer cette création sur cassette vidéo.

Comment participer ?

Les dossiers d'inscription doivent être adressés sous forme dactylographiée à :

*CPF,
176 Gloucester Street, Suite 310,
Ottawa, Ontario, K2P 0A6*

le plus tard le 1er avril 2005, le cachet de la poste faisant foi. Ils doivent comporter le nom, prénom, date de naissance, classe, le programme suivi en langue seconde (Immersion, français de base, français étendu...) de chacun des trois élèves, mais aussi les coordonnées précises de l'établissement (adresses postale et électronique, numéros de téléphone et télécopie)

L'inscription des 3 élèves au concours, doit s'effectuer sous couvert du chef d'établissement.

Et les droits dans tout ça ?

Les participants s'engagent à faire œuvre originale et à ce que celle-ci ne contienne aucun emprunt extérieur d'œuvre protégée préexistante autre que de courtes citations autorisées par le code de la propriété intellectuelle, ni d'éléments diffamatoires ou contraires aux lois et aux règlements, à quelque égard que ce soit.

Les participants cèdent, à titre gratuit, les droits d'exploitation, droits de reproduction et de représentation de leur œuvre au service culturel de l'ambassade de France, qui pourra la publier ou l'exposer, en partie ou en totalité, sur tout support, y compris sur l'Internet. Toute œuvre, ou partie de ses éléments publié(s) ou exposé(s) est signée du nom de ses créateurs.

Les participants, personnellement ou par leurs représentants légaux, acceptent par avance l'utilisation de leur nom et de leur qualité tant dans la communication qui peut être faite autour du concours et de son résultat que dans la, ou les publication(s) ou exposition(s) des ouvrages, sans que cet usage puisse ouvrir droit à une quelconque rémunération.

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

A qui envoyer les créations ?

Les participants devront remettre leur cassette vidéo accompagnée d'une fiche de synthèse d'une 1 à 2 pages maximum dactylographiées retraçant brièvement leur démarche, au plus tard le 2 mai 2005, le cachet de la poste faisant foi. Ces œuvres devront être adressées par courrier :

*Canadian Parents for French,
176 Gloucester Street, Suite 310,
Ottawa, Ontario, K2P 0A6.*

Qui sera le jury ?

Le jury sera présidé par le Conseiller culturel de l'ambassade de France. Il sera composé d'un représentant du CPF et de membres des associations de professeurs de français langue seconde.

Les 3 élèves sélectionnés seront invités en France, d'autres prix seront décernés aux autres groupes finalistes.

Quelle est la prise en charge des gagnants ?

Les candidats sélectionnés seront pris en charge intégralement (voyage, hébergement et activités culturelles en France) pendant une semaine au cours de l'été 2004.

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

Le Conseiller culturel de l'Ambassade de France

Xavier Barès

Quels sont les critères de sélection du jury ?

Le travail demandé aux participants étant une création originale son évaluation tiendra compte de l'originalité et de la créativité, mais aussi de la réflexion engagée et du travail en groupe effectué.

En ce qui concerne la langue, chaque groupe sera évalué selon son niveau, donnant à chacun la possibilité de gagner.

L'originalité et la créativité

L'originalité de la mise en scène, la créativité du groupe, sont des éléments importants sur lesquels le jury portera son attention

La réflexion engagée

La réflexion sur le thème « tolérance et différence » dans le contexte contemporain français et canadien sera pris en compte par le jury.

Le travail collectif

La réflexions individuelles et en groupes, la mise en commun, le travail de synthèse, la cohérence des idées de chacun par rapport à l'œuvre créée.

La participation dans la mise en scène de la pièce, de petites scènes ou de sketches mais aussi dans la réalisation de la cassette-vidéo.

La petite fiche de synthèse est donc indispensable pour que le jury comprenne les étapes de la création théâtrale.

La qualité du français

Le jury tiendra compte du niveau de français de chaque groupe selon une grille d'évaluation qui équilibrera les chances et les qualités de chacun en français langue seconde.